



Vente automobile sur des critères mensongers

Par **koala25**, le **28/02/2012** à **20:56**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule en début d'année, la vendeuse m'a vanté les avantages que j'avais à acheter de suite: la taxe de mise en circulation n'étant que de 385 euros. Mon contrat le stipule. Or cette semaine je reçois ma taxe... 1240 euros!!!

Que puis je faire pour me défendre?
je me sens abusée

Merci